



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

**Bureau de la formation
continue et initiale**

L'Inspecteur d'académie Directeur
académique des services de
l'éducation nationale du Haut-Rhin

Affaire suivie par :

Sybil KUTTLER et Marie-Véronique MARCHEGIANI
CPD A DASEN -formation

Tél. 03 89 21 56 24

Mél : cpdformation68@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République
BP60092
68017 Colmar Cedex

à

Mesdames les professeures des écoles
Messieurs les professeurs des écoles

S/C

De Mesdames les Inspectrices et de Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Colmar, le 29 avril 2025

Objet : appel à candidature aux fonctions de MAT (Maître d'accueil temporaire), tuteurs et tutrices de professeur des écoles stagiaires et d'étudiants préparant le concours du professorat des écoles

Référence : MENE1013103C <https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/mene1013103c.html>

Pièce jointe : Fiche de candidature

Dans la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (Master MEEF première et deuxième année) différentes modalités de stage sont prévues.

L'exercice en école des étudiants M1 et M2 se fera auprès de professeurs des écoles, volontaires et à titre temporaire (Maître d'accueil temporaire - MAT), intéressés par l'exercice d'une mission de maître d'apprentissage et de conseil. Le MAT accompagnera l'étudiant dans l'observation et la pratique des gestes du métier, dans la mise en œuvre et l'évaluation des apprentissages et pour toutes les questions relevant de la gestion et de la conduite de la classe.

En fonction du parcours de formation de l'étudiant, ce tutorat pourra s'exercer dans la classe du MAT ou en alternance, l'étudiant sera alors en responsabilité de classe, accompagné par un MAT.

Le cas échéant, et sur validation de l'inspecteur ou l'inspectrice de la circonscription, le ou la MAT pourra être sollicité pour l'accompagnement de Professeurs des Ecoles Stagiaires.

	Format du stage	Accompagnement
Etudiant M1	Deux stages d'observation et de pratique accompagnée, dans des cycles différents, d'une durée totale de 6 semaines. Répartis sur toute l'année, ces stages s'effectueront de manière massée (3 semaines) puis filée (1 jour/semaine sur 12 semaines) dans les classes des MAT.	Le MAT ainsi qu'un formateur INSPE assureront auprès du l'étudiant M1, un tutorat mixte durant ces périodes de stage et seront amenés à rendre un avis, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.
Etudiant M2 Non Alternants	Un stage mixte de pratique accompagnée dans la classe du MAT, comportant un temps filé tout au long de l'année (1 jour/semaine) et un temps massé dans la même classe.	Le MAT ainsi qu'un formateur INSPE assureront auprès du l'étudiant M2, un tutorat mixte durant ces périodes de stage et seront amenés à rendre un avis, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.
Etudiant M2 Contractuels Alternants	Un stage filé en responsabilité totale de classe (33% hebdomadaire, soit les tous lundis et 1 jeudi /3, sur toute l'année scolaire).	Le MAT en sa qualité de tuteur assurera un accompagnement à distance tout au long de l'année ainsi que quatre visites (au minimum) dans la classe de l'étudiant (remplacement du MAT dans sa classe assuré). Il rédigera des rapports de visite. Il accueillera le M2CA dans sa classe pour deux séquences d'observation (au moins). Le MAT ainsi qu'un formateur INSPE assureront auprès du l'étudiant M2, un tutorat mixte durant ces périodes de stage et seront amenés à rendre un avis, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.
PES (Professeur des écoles stagiaire)	Un stage filé en responsabilité totale de classe (soit à 50% hebdomadaire, soit à 100% hebdomadaire).	Le MAT en sa qualité de tuteur assurera un accompagnement à distance tout au long de l'année ainsi que cinq visites (au minimum) dans la classe du PES (remplacement du MAT dans sa classe assuré). Il rédigera des rapports de visites ET produira un rapport et avis dans le cadre de la certification. Il accueillera le PES dans sa classe pour quatre à cinq séquences d'observation (au moins). Il participe à des réunions avec l'IEN. Il participe activement à la mise en œuvre d'un Plan d'Accompagnement Renforcé le cas échéant.

Durant l'année scolaire 2025-26, le département du Haut-Rhin sera amené à proposer des stages filés et massés, ce qui suppose un nombre significatif de classes d'accueil et de MAT pour en assurer le tutorat, notamment en maternelle.

Le ou la professeur des écoles MAT engagé dans ces missions de tutorat percevra une rémunération dont le taux variera selon le nombre et la catégorie des étudiant suivis. La mise en paiement sera suivie par le service administratif de la DSDEN et le service PAGE 1D après service fait.

Etudiant en master MEEF	Rémunération pour accompagnement et évaluation
Etudiant M1	Le MAT accueille en général 2 étudiants M1 par stage. 150 € par stagiaire et par stage
Etudiant M2 non alternant	Le MAT accueille 1 à 2 M2 non alternant pour le stage annuel. 300 € par stagiaire
Etudiant M2 alternant	Le MAT accompagne un étudiant M2 alternant à l'année. 800€
Professeur des écoles stagiaire	Le MAT accompagne un PES à l'année. 1250€

Les professeurs des écoles MAT se verront proposer une formation pour les préparer à leur fonction d'accueil et de tutorat. Des réunions d'information, des actions de formation ainsi que des forums d'échanges pourront être organisés à l'intention des MAT, tout au long de l'année, par des formateurs de la direction académique et de l'INSPE.

Si ces perspectives d'accueil, d'accompagnement et de tutorat d'étudiants en master MEEF ou de PES vous intéressent, nous vous invitons à renseigner la fiche de candidature ci-joint, et à la transmettre **pour le 26 mai 2025 délai de rigueur** par voie hiérarchique, à votre inspecteur ou inspectrice de circonscription qui apposera un avis.

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter
Sybil KUTTLER et Marie- Véronique MARCHEGIANI
cpdformation68@ac-strasbourg.fr
Numéro de téléphone : 03.89.21.56.24

signé

Fabrice BARTHELEMY